

Faculté de psychologie et sciences de l'éducation



PSY1405

Psychologie de l'expertise et du témoignage

[30h] 5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Olivier Luminet (coord.), Pierre Philippot, Xavier Seron

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable :

De développer un esprit critique par rapport

(a) à la manière de mener une expertise, notamment en termes d'entretiens et d'épreuves,

(b) à la qualité et à la pertinence des expertises psychologiques, et

(c) aux témoignages oculaires, autant comme clinicien que comme expert appelé par une instance officielle (tribunaux par exemple)

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours vise à enseigner les apports de la psychologie (clinique, cognitive, neuropsychologie, de la personnalité, sociale) dans

(a) la réalisation d'une expertise psychologique ou neuropsychologique fiable et valide et

(b) l'évaluation de la véracité de témoignages, principalement dans le domaine judiciaire (témoins d'agressions, d'accidents)

Résumé : Contenu et Méthodes

la mémoire autobiographique et ses aspects reconstitutifs

le témoignage oculaire :

rappports entre émotions, cognitions et mémoire

les faux souvenirs

les techniques de remédiation (l'entretien cognitif)

les procédures de détection de la simulation (faux aveux, détecteur de mensonge, témoignage d'enfants)

expertise neuropsychologique et psychopathologique (examens et évaluations, simulation et revendication, différence entre résultats aux épreuves et handicap dans la vie quotidienne, variables socio-démographiques)

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : le fonctionnement de la mémoire (Cours : Introduction à la psychologie et compléments de psychologie)

Exposé magistral et invités

Evaluation : Examen écrit

Support : portefeuille de lecture (dont certains textes en anglais) et impressions des diapositives.